



Séminaire

« Indicateurs de développement durable : une boussole pour la Belgique

Bruxelles, le mardi 14 octobre

Réflexions de la Cellule Etat de l'Environnement Wallon

Service Public de Wallonie

**Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et
Environnement**



Les rapports EEW : 25 ans d'évolution continue

- ⌘ 1980 : régionalisation des compétences en matière d'environnement
- ⌘ 1982 : premier rapport sur l'EEW
- ⌘ 1987 : décret visant à l'établissement d'un rapport annuel sur l'EEW
- ⌘ 1992 : décret modificatif : la DGRNE est chargée d'établir les rapports en étroite collaboration avec les universités et centres de recherches
- ⌘ 1994 : mission incluse dans le décret relatif à la planification de l'environnement dans le cadre du développement durable
- ⌘ 1998 : décret modificatif : le GW dépose le rapport sur l'EEW au Conseil régional wallon qui doit se prononcer par voie de résolution
- ⌘ 2002 : convention cadre avec l'ULB (IGEAT - CEDD) → équipe scientifique et informatique permanente (7 personnes)

... dans le Code de l'Environnement

Partie IV - Planification environnementale dans le cadre du développement durable

CHAPITRE II - Rapport sur l'état de l'environnement wallon (Art. D.32-36)

Art. 33. Le rapport sur l'EEW contient **un constat critique, évolutif et prospectif sur les différentes composantes du milieu et sur les pressions exercées par les activités humaines**. Il comporte une **analyse de la gestion** menée en matière d'environnement par les pouvoirs publics, les entreprises et les associations volontaires. Il comporte également un état de transposition des directives européennes en matière d'environnement et de conformité aux engagements internationaux en matière d'environnement, ainsi qu'un **bilan des efforts réalisés en Région wallonne en matière de développement durable...**

Art. 34. Le rapport sur l'EEW est établi par la DGRNE, en étroite collaboration avec les universités et les centres de recherche francophones de Wallonie et de Bruxelles. Le Gouvernement définit les modalités pratiques de la réalisation du rapport.

Les rapports EEW



Monographies
thématiques



Rapport 2000

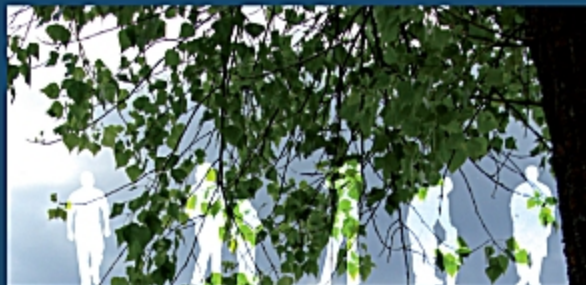
- indicateurs
- plusieurs thèmes



TBE annuels

- indicateurs stabilisés
- plusieurs thèmes

Rapport analytique quinquenal



Rapport analytique sur l'état
de l'environnement wallon 2006-2007

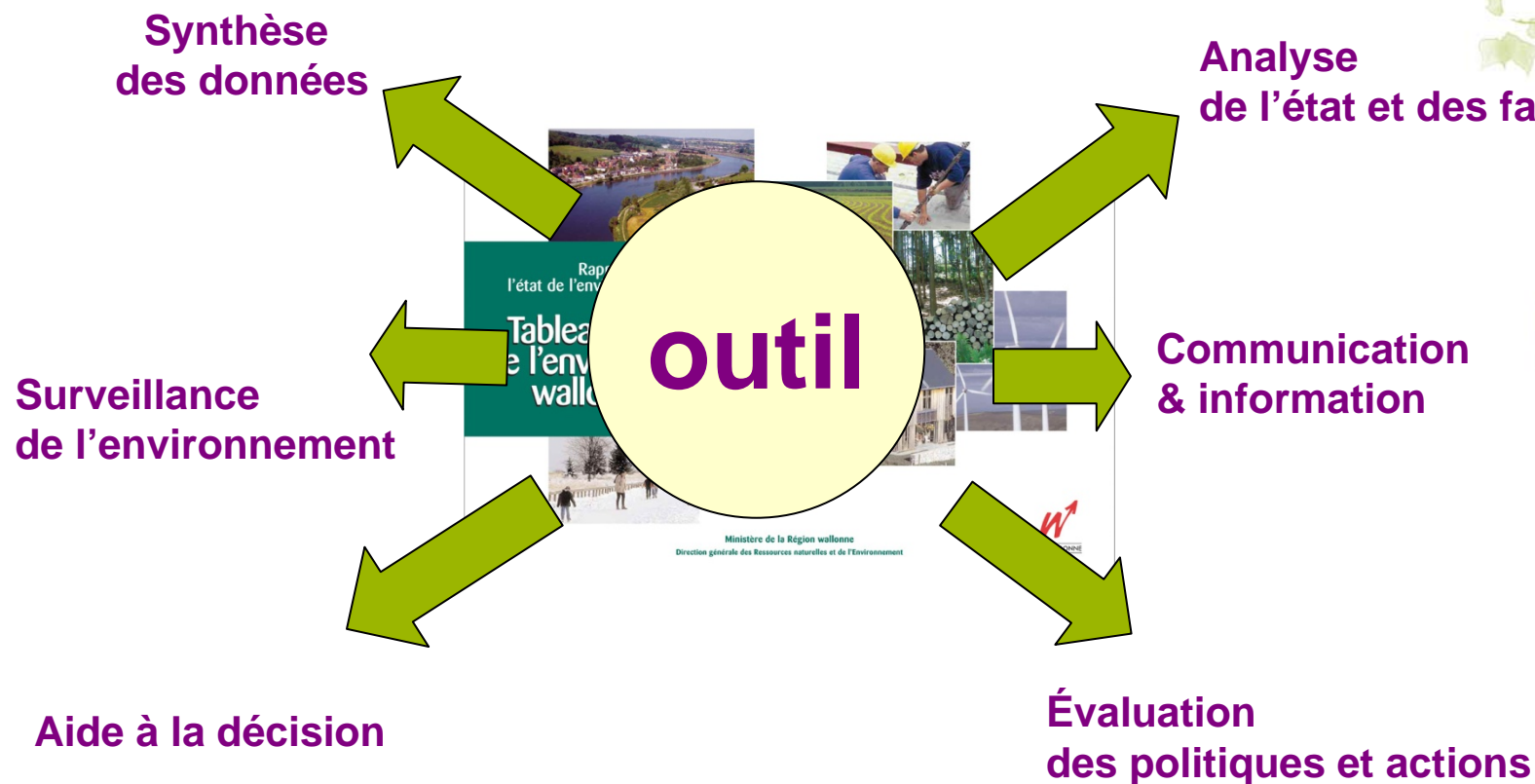


Analyse transversale approfondie

Quelques chiffres ...

- 736 pages, 700 graphes & cartes
- 15 chapitres
- 77 problématiques environnementales
- 61 dossiers scientifiques
- 117 rédacteurs
- 250 collaborateurs (reviewers,...)

Le rapport sur l'EEW : un outil clé dans l'amélioration continue de l'environnement



Mise à jour de la liste des indicateurs structurels

Union Européenne Région wallonne Belgique

INDICATEURS STRUCTURELS ENVIRONNEMENTAUX (liste 2006)	UNION EUROPEENNE					REGION WALLONNE			BELGIQUE		
	NOMBRE DE PAYS POUR LESQUELS LES DONNEES SONT DISPONIBLES	ANNEE	VALEUR MOYENNE	VALEUR MINIMALE	VALEUR MAXIMALE	ETAT (VALEUR DE L'INDICATEUR)	CLASSEMENT	EVOLUTION	ETAT (VALEUR DE L'INDICATEUR)	CLASSEMENT	EVOLUTION
Indice d'émissions totales de gaz à effet de serre (1990=100)	27	2006	92,3	43,9 (LV)	166 (CY)	87,5	11/27	-12,5 % entre 1990 et 2006	94,8	13/27	-5,2 % entre 1990 et 2006
Intensité énergétique de l'activité économique (kg éq pétrole/1000 €)	27	2005	208	114 (DK)	1582 (BG)	299	17/27	-18,4 % entre 1995 et 2005	206	11/27	-14,6 % entre 1994 et 2005
Indice du volume du transport de fret par rapport au PIB (1995 = 100)	26	2006	106,7*	48,3 (SK)	177,1 (PT)	120,3	18/26	+20,3 % entre 1995 et 2006	80,9*	5/26	-19,1 % entre 1995 et 2006
Part de la route dans le total du transport intérieur de fret (%)	27	2006	76,7*	34,7 (EE)	100 (MT, CY)	86,5	17/27	-0,7 % entre 2005 et 2006	71,2	12/27	-8 % entre 1995 et 2006
Volume du transport de voyageurs par rapport au PIB (1995 = 100)	27	2005	105,4*	52 (SK)	171,2 (PT)	94,9	12/27	-5,1 % entre 1995 et 2005	83,7	4/27	-16,3 % entre 1995 et 2005
Part de voitures par rapport au total du transport intérieur de personnes (%)	24	2005	83,4*	63 (HU)	89,4 (LT)	78,5	9/24	-0,3 % entre 2004 et 2005	80,3	11/24	-3,4 % entre 1995 et 2005
Exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par l'ozone (surplus d'ozone : µg/m³ d'air)	21	2005	3 990	307 (LV)	9 625 (GR)	2 390	6/21	nd	2 688	7/21	-30 % entre 1999 et 2005
Exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par les particules (PM10) (concentration moyenne : µg/m³)	21	2005	28	13,8 (IE)	42,8 (IT)	33,9	14/21	nd	30,9	11/21	-10,9 % entre 1999 et 2005
Déchets municipaux générés (kg/hab)	27	2006	517	259 (PL)	804 (IE)	460	11/27	+5 % entre 2000 et 2006	475*	13/27	+4,9 % entre 1995 et 2006
Déchets municipaux mis en décharge (kg/hab)	27	2004	243	11 (NL)	659 (CY)	75	5/27	nd	40	3/27	-79,8 % entre 1995 et 2004
Déchets municipaux incinérés (kg/hab)	27	2004	89	0 (8 pays)	379 (DK)	135	20/27	nr	153	22/27	nr
Taux d'imposition implicite de l'énergie (€/tonne éq pétrole)	27	2004	180	55,4 (RO)	324,4 (DK)	np	np	np	119	16/27	+29,4 % entre 1996 et 2005
Productivité des ressources (1000 €/tonne)	14	2002	1,37	0,54 (GR)	1,76 (NL)	0,79	11/14	+27,9 % entre 1995 et 2002	1,60	5/15	+27,4 % entre 1993 et 2002
Électricité provenant des énergies renouvelables (%)	27	2005	14	0 (CY, MT)	57,4 (AT)	3,5	22/27	+34,6 % entre 1996 et 2005	2,8	24/27	+155 % entre 1996 et 2005
Production combinée de chaleur et d'électricité (%)	27	2006	10,9	0 (MT)	42,6 (LV)	5,1	23/27	+88,9 % entre 1998 et 2006	8,7	17/27	+156 % entre 1994 et 2006
Prises de poissons sur les stocks en dehors des limites biologiques sécurité (%)	nd	2005	10	nd	nd	np	np	np	nd	nd	nd
Suffisance des sites désignés sous la directive 'Habitats' (% superficie totale)	25	2007	84	17 (PL)	100 (BE, DK, NL, IT)	100 %	nd	nd	100 %	1/25	+9,9 % entre 2003 et 2007
Indice des oiseaux de champs (1990=100)	15	2005	78,8	60,3 (DK)	121,8 (ES)	nc	nd	nd	67,6 ^s	12/15	-26 % entre 1994 et 2005
Années de vie en bonne santé à la naissance - femmes	15	2003	66*	56,5* (FI)	74,4* (IT)	xx,x	nd	nd	69,2*	5/16	+4,2 % entre 1995 et 2003
Années de vie en bonne santé à la naissance - hommes	15	2003	64,5*	53,5* (HG)	70,9* (IT)	xx,x	nd	nd	67,4*	3/16	+6,5 % entre 1995 et 2003

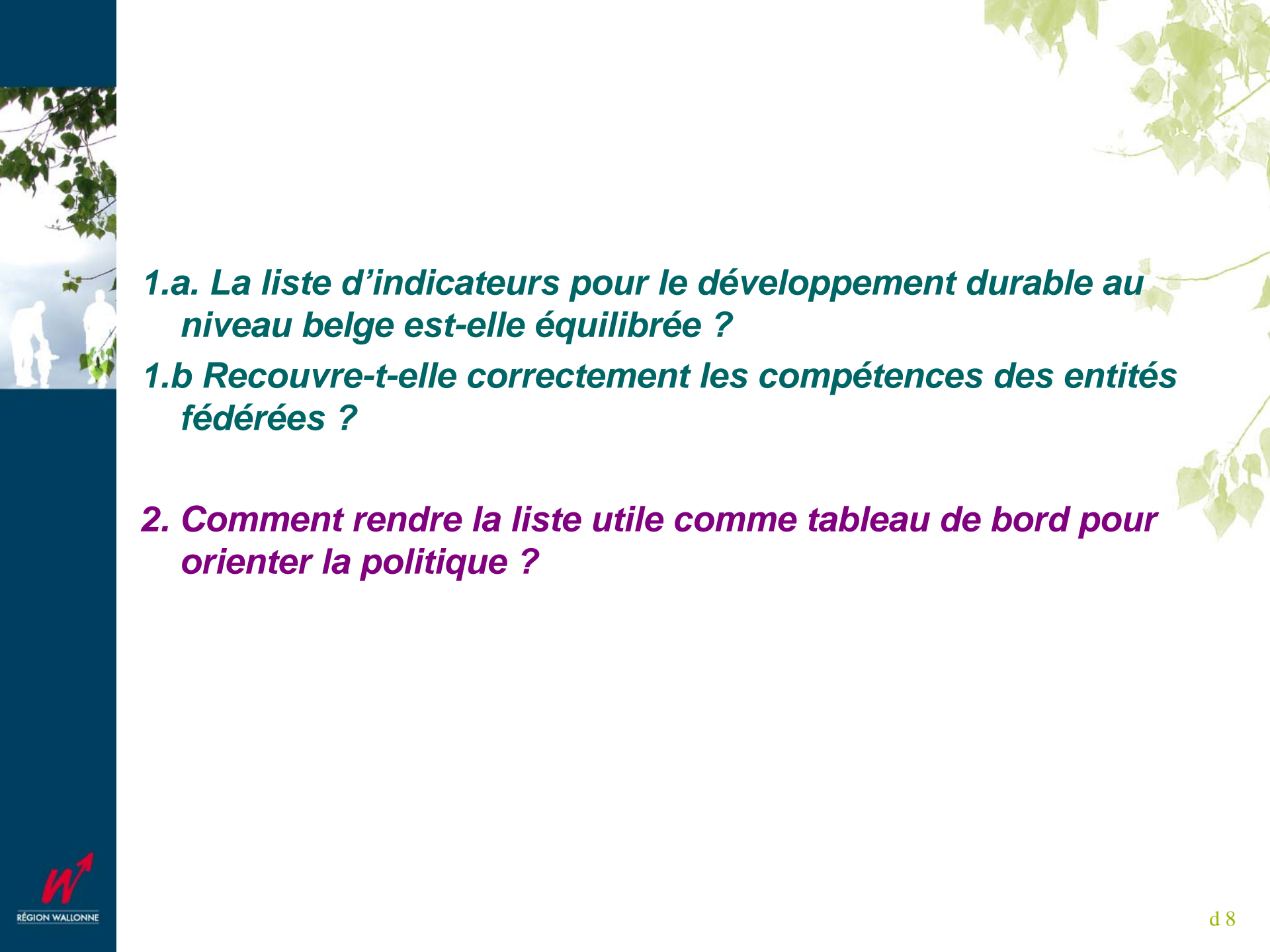
nr : non pertinent
 nd : données non disponibles ou méthodologie en cours d'élaboration
 nc : non calculé
 * : Estimation
 † : Indice calculé sur base de relevés effectués en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale

Etat
 ■ L'indicateur pour la Région wallonne/la Belgique est plus favorable que la moyenne européenne
 ■ L'indicateur pour la Région wallonne/la Belgique est moins favorable que la moyenne européenne
 ■ L'indicateur pour la Région wallonne/la Belgique est similaire à la moyenne européenne

Classement
 Le classement de la Région wallonne et de la Belgique est réalisé en partant de l'Etat membre qui présente la valeur de l'indicateur la plus favorable du point de vue environnemental vers l'Etat membre qui présente la valeur de l'indicateur la plus défavorable.

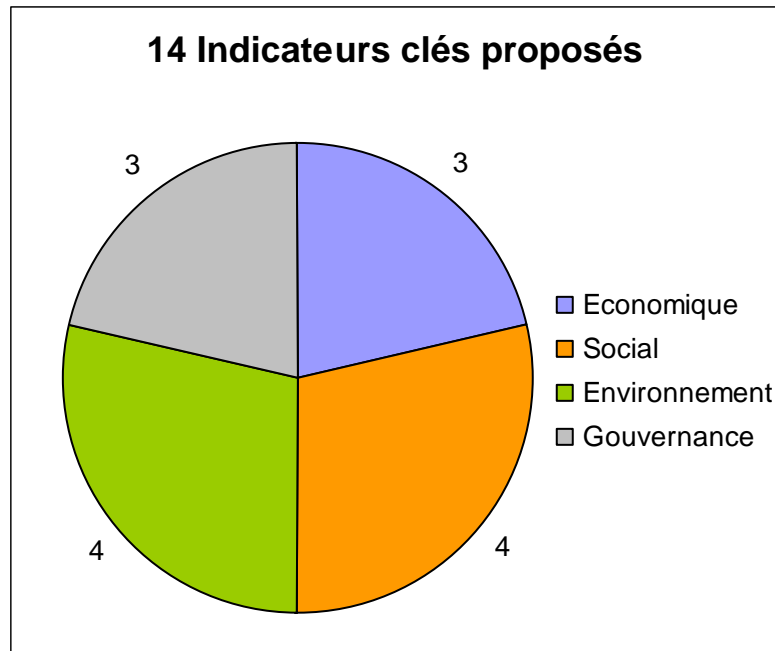
Evolution du point de vue environnemental
 ■ Amélioration
 ■ Détérioration
 ■ Etat stationnaire

Code pays Eurostat : Autriche (AT), Belgique (BE), Bulgarie (BG), Chypre (CY), Danemark (DK), Espagne (ES), Estonie (EE), Finlande (FI), Grèce (GR), Hongrie (HU), Irlande (IE), Italie (IT), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Malte (MT), Pays-Bas (NL), Pologne (PL), Portugal (PT), Roumanie (RO), Royaume-Uni (UK), Slovaquie (SK).

- 
- 1.a. La liste d'indicateurs pour le développement durable au niveau belge est-elle équilibrée ?**
- 1.b Recouvre-t-elle correctement les compétences des entités fédérées ?**
- 2. Comment rendre la liste utile comme tableau de bord pour orienter la politique ?**

1.a La liste d'indicateurs pour le développement durable au niveau belge est-elle équilibrée ?

A priori oui...



.....mais set d'indicateurs apparaît un peu « pauvre »
la pertinence de certains indicateurs pose parfois question
l'aspect « comparabilité » n'est pas toujours favorisé
nécessité d'affiner certains indicateurs (référentiel)

1.a La liste d'indicateurs pour le développement durable au niveau belge est-elle équilibrée ?

➡ Premières réflexions et pistes d'amélioration

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1. Développement économique : | Revenus des ménages
% des dépenses environnementales/PIB
(clé de répartition public-privé)
... |
| 2. Pauvreté et cohésion sociale : | Taux d'analphabétisation
Chômage (diplômé - non diplômé)
... |
| 3. Santé publique/sociétale : | Accès aux soins de santé/services sociaux
Dépenses des soins de santé
... |
| 4. Energie | Consommation par habitant
Part des énergies renouvelables
... |
| 5. Modes de production/consom. | Déchets industriels
Valorisation - cycle des matières - Ecobilan
... |
| 6. Ressources naturelles | Evolution des espèces/zones protégées
Non atteinte du bon état écologique |

1.a La liste d'indicateurs pour le développement durable au niveau belge est-elle équilibrée ?

➡ Premières réflexions et pistes d'amélioration

8. Transport durable :

densité : km réseau/km² de territoire

9. Bonne gouvernance :

...

Participation citoyenne

Partenariats public-privé

Audit administrations publics

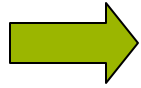
10. Partenariat global :

...

Aides aux PVD

...

1.b La liste d'indicateurs recouvre-t-elle correctement les compétences des entités fédérées ?



Attendre les résultats et les indicateurs qui seront développés par actions dans le cadre de la Stratégie Wallonne de DD (fin 2008)

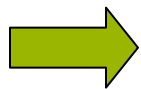
Objectif : Définition d'un plan d'actions opérationnel de DD :

- ✓ Identification des objectifs et actions ;
- ✓ Rédaction d'un plan d'actions ;
- ✓ Élaboration d'un système de suivi/évaluation
- ✓ Avis du CWEDD et du CESRW

Analyse des 7 défis :

- Changement climatique et énergie propre ;
- Transport durable ;
- Consommation et production durables ;
- Conservation et gestion des ressources naturelles ;
- Santé publique ;
- Inclusion sociale, démographie et migration ;
- Pauvreté dans le monde et défis en matière de développement durable.

2. Comment rendre la liste utile comme tableau de bord pour orienter la politique ?



Attendre les résultats et les indicateurs qui seront développés par actions dans le cadre de la Stratégie Wallonne de DD (fin 2008)

Eléments généraux à prendre en considération

- Vérifier la robustesse des indicateurs (méthodologie/comparabilité)
- Tester la sensibilité des indicateurs
- Reflet de l'impact des politiques
- Comparaison par rapport à des objectifs...mais quels sont-ils ?
- Evaluer leur rapport « coût/avantage »
- Veiller à les rendre accessibles aux citoyens
- ...